

PRÉFECTURE DE L'ORNE

Tél. : 26-74-00

Poste : 213

Adresse postale : 61013 ALENÇON

INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE à la LISTE des  
OBJETS MOBILIERS CLASSÉS  
INSCRIPTIONSA R R Ê T É  
-----LE PRÉFET de l'ORNE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU la loi du 23 Décembre 1970, modifiant et complétant la loi du 31 Décembre 1913 sur les Monuments Historiques et le décret n° 71-858 du 19 Octobre 1971 pris pour l'application de la dite loi;

- VU l'avis de la Commission Départementale des Objets Mobiliers en date du 24 Juin 1977;

A R R Ê T É

ARTICLE 1er.- Les Objets Mobiliers ci-après désignés sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire à la liste des Objets Mobiliers classés :

Commune d'ECHAUFFOUR- Eglise St. Germain

- PM61001417 / . Statue de Saint, terre cuite, XVIIème siècle
- PM61001418 / . St. Mammès, statue, pierre polychrome, XVIème siècle
- PM61001419 / . Statue d'Evêque, pierre polychrome, XVIème siècle
- PM61001420 / . Autels latéraux, bois peint et sculpté, XVIIIème siècle
- PM61001421 / . Chasuble à fleurs, toile et soie brodée, Restauration

- Eglise St. André

- PM61001422 / . St. Léonard, pierre peinte, XVIème siècle
- PM61001423 / . Petit autel de St. Joseph, bois peint en faux marbre, XVIIIème siècle
- PM61001424 / . Retable central avec sa toile: crucifixion, son couronnement, son tabernacle et ses deux statues latérales bois peint, XIXème siècle.

.../...

ARTICLE 2.- Le présent arrêté sera notifié à :

- M. le Sous-Préfet d'ARGENTAN,
- M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles,
- M. le Directeur Départemental des Services d'Archives  
(Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Département)
- M. le Maire d'ECHAUFFOUR,
- M. le Lieutenant Colonel, Commandant le Groupement de  
Gendarmerie de l'ORNE,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne,  
de son exécution.

ALENCON, le 23 SEP 1977

LE PRÉFET,

Pour le Préfet :  
Le Secrétaire Général,



Pierre CHASSIGNEUX

Pour ampliation

LE DIRECTEUR,



J. ROUOT